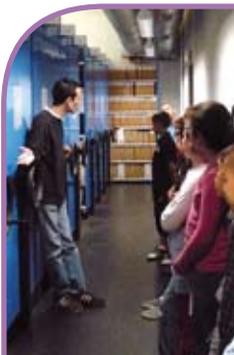




Le PATRIMOINE et MOI

L'Éducation nationale, la D.R.A.C. Rhône-Alpes et la Ville de Lyon, représentée par les Archives municipales, les musées Gadagne et les missions « Projet Éducatif Local » et « Site historique » ont noué un partenariat depuis 2005-2006 pour initier et valoriser des projets d'éducation au patrimoine urbain de proximité en direction des scolaires.



Aidez les enfants à comprendre leur environnement proche, à s'appropriier leur ville et son patrimoine, à devenir des citoyens responsables !

Partez avec vos classes à la découverte de la ville grâce à des parcours, des ateliers sur documents anciens ou contemporains et des rencontres avec des acteurs de la cité (artisans, habitants, artistes, associations...)

En nous livrant ces moments de découverte par différents travaux de restitutions (film, exposition, livre...), les enfants nous invitent à poser un regard neuf sur la ville.



Objectifs pédagogiques

Travailler un grand nombre de compétences dans différents domaines d'activité pour les trois cycles.

En voici quelques exemples :

1 **Se représenter son environnement proche**, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée : décrire et représenter un parcours simple.

2 **Reconnaître, observer et décrire des œuvres du patrimoine visuelles ou orales préalablement étudiées :**

- savoir les situer dans le temps et dans l'espace,
- identifier le domaine artistique et culturel dont elles relèvent,
- en détailler certains éléments constitutifs en utilisant un vocabulaire spécifique.

3 **Distinguer le passé récent du passé plus éloigné.**

4 **S'impliquer dans un projet individuel ou collectif.**



Si le projet vous intéresse, consultez l'annexe 7 de l'appel à projet temps scolaire IA/Ville de Lyon.

> **Les partenaires proposent un soutien**

aux équipes : un dossier de documentation adapté à l'école, des rendez-vous individuels de guidage, des temps de conseils historiques, techniques, une valorisation du travail et une aide pour la restitution aux familles (livrets, expo...), une participation aux Journées européennes du patrimoine en septembre si l'école le souhaite...

> **Les interventions auprès des élèves**

Chaque année, au moment de la programmation, les classes intéressées rédigent un projet pédagogique avec un budget prévisionnel pour faire intervenir d'autres partenaires potentiels : institutions, associations, artistes...

> **Les classes qui entrent dans le projet s'engagent à :**

- définir une direction de travail (un « chantier de proximité » pour une ou plusieurs classes), prévoir les activités en classe (avec ou sans intervenant), prévoir une restitution.
- Envoyer un représentant au moins de l'école à 3 réunions.
- Envoyer un représentant au moins par « chantier » aux 2 formations annuelles.
- S'engager dans le dispositif au maximum sur 3 ans.

+ INFOS

<http://www.visaville.net/patetmoi/index.html>